

6 Ouverture sur l'Asie

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE (APEC)

Depuis la création du Forum de coopération économique Asie-Pacifique en 1989, son programme de travail a évolué en fonction des changements qui ont marqué le commerce mondial, et il inclut maintenant des questions telles que la sécurité et la corruption. Lors de la dernière réunion des dirigeants des économies de l'APEC, qui a eu lieu en novembre 2005, à Pusan, en Corée, ces derniers ont déclaré leur appui aux négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Les dirigeants ont rappelé l'importance des objectifs fixés à Bogor en matière de libéralisation du commerce et d'investissement dans la région de l'Asie-Pacifique, et ils se sont engagés à faire avancer les travaux à cette fin à l'aide de la feuille de route établie à Pusan. Pour plus d'information, veuillez consulter les sites Web suivants : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-apec/indDec-fr.asp> (les objectifs fixés à Bogor) et <http://www.dfait-maeci.gc.ca/canada-apec/leaders-declarations-2005-fr.asp> (la feuille de route établie à Pusan).

En 2005, le Canada a participé à un certain nombre d'initiatives liées à l'APEC et visant à accroître la capacité des pays en développement, efforts qu'il compte poursuivre en 2006. Le Canada, de concert avec la Nouvelle-Zélande, lancera également une initiative importante visant à favoriser le développement du secteur privé dans le cadre du programme futur de l'APEC en matière de commerce et de développement économique. Cette initiative portera sur des questions qui touchent le climat des affaires dans chaque économie de l'APEC, et qui influent surtout sur les petites et moyennes entreprises. En 2006, le Canada continuera de coopérer avec ses partenaires de l'APEC pour faire avancer les négociations dans le cadre de l'OMC. Il continuera aussi de soutenir les efforts visant à rendre les formalités et les exigences douanières plus efficaces.

CHINE

La Chine (à l'exclusion de la Région administrative spéciale de Hong Kong) est le quatrième marché d'exportation du Canada. En 2005, la valeur des exportations canadiennes de marchandises vers la Chine a totalisé 7,1 milliards de dollars, une hausse de 6 % par rapport à 2004. La valeur des importations canadiennes en provenance de la Chine s'est accrue de 22 % par rapport à celle de

2004, passant à 29,5 milliards de dollars en 2005. En 2003 (la plus récente année pour laquelle nous disposons de statistiques), le Canada a exporté pour 754 millions de dollars de services en Chine.

La Chine a accéléré la cadence de la libéralisation du commerce et de l'investissement et réaffirmé qu'elle était décidée à poursuivre sa réforme économique et sociale. Elle est désormais l'un des chefs de file de l'économie mondiale et représente un marché de produits et de services de plus en plus important sur la scène mondiale. Seuls les États-Unis et l'Union européenne sont de plus gros importateurs. En 2004, la Chine a été la troisième destination de l'investissement étranger dans le monde.

Dans sa relation avec la Chine, le Canada tient pleinement compte de l'importance grandissante de ce pays sur la scène internationale. Un partenariat économique entre le Canada et la Chine est essentiel au maintien d'une relation à long terme, et il contribue à l'intégration de la Chine à l'économie mondiale.

La Chine offre des débouchés intéressants, mais l'accès du Canada à ce marché est entravé par un certain nombre d'obstacles et d'usages importants. En outre, il subsiste certains aspects de l'ancien régime d'économie planifiée.

Le Canada et la Chine se consultent officiellement et de façon régulière pour examiner les questions relatives au développement économique, au commerce et à l'investissement. Ces rencontres permettent au Canada d'exprimer ses préoccupations en matière d'accès au marché chinois et de faire valoir l'importance de la transparence dans une économie de marché fondée sur des règles. De plus, le Canada et la Chine négocient un accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE).

En janvier 2005, le premier ministre Martin s'est rendu en Chine et à Hong Kong dans le cadre d'une mission de gens d'affaires dirigée par le ministre du Commerce international. À cette occasion, un plan d'action commun pour le Groupe de travail stratégique a été rendu public. En septembre de la même année, au cours de la visite au